

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com
Prise en charge : pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° M21- 0015548

☐ Maladie ☐ Dentaire ☐ Optique ☐ Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2038 Société : 6 ABIP
☐ Actif ☐ Pensionné(e) ☐ Autre :
Nom & Prénom : ELZAHAF Baouch
Date de naissance :
Adresse :
Tél. : Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :
Date de consultation :
Nom et prénom du malade : Age :
Lien de parenté : ☐ Lui-même ☐ Conjoint ☐ Enfant
Nature de la maladie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

Déclaration de maladie N° M21-015548

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :
Nom de l'adhérent(e) :
Total des frais engagés :
Date de dépôt :

Conditions Générales

POUR LE PRATICIEN

L'acte médical est désigné par l'une des mentions suivantes :

- = Consultation au Cabinet du médecin omnipraticien
- = Consultation au Cabinet par le médecin spécialiste ou qualifié (autre que le médecin neuro-psychiatre)
- = Consultation au Cabinet par le neuro-psychiatre
- = Visite de jour au domicile du malade par le médecin
- = Visite de nuit au domicile du malade par le médecin
- = Visite du dimanche par le médecin au domicile du malade
- = Visite de jour au domicile du malade par un spécialiste qualifié
- = Acte de pratique médicale couvrant et de petite chirurgie
- = Actes de chirurgie et de spécialistes

- SF = Actes pratiqués par la sage Femme et relevant de sa compétence
- SFI = Soins infirmiers pratiqués par la sage femme
- AMM = Actes pratiqués par le masseur ou le kinésithérapeute
- AMI = Actes pratiqués par l'infirmier ou l'infirmière
- AP = Actes pratiqués par un orthophoniste
- AMY = Actes pratiqués par un aide-orthophoniste
- R-Z = Electro-Radiologie
- B = Analyses

POUR L'ADHERENT

La mutuelle ne participe aux frais résultant de certains actes que si après avis du contrôle médical, elle a préalablement accepté de les prendre en charge.

Pour les actes soumis à cette formalité, le malade est tenu, avant l'exécution de ces actes d'adresser au service de la mutuelle une demande d'entente préalable remplie et signée par son médecin traitant.

Ce bulletin doit mentionner les raisons pour lesquelles l'application de tel acte ou tel traitement est proposé pour permettre au médecin contrôleur de donner son accord au de présenter ses observations.

Le bulletin d'entente préalable peut être demandé auprès du service Mutuelle, il sera remis sous pli confidentiel au médecin contrôleur dûment rempli par le médecin traitant.

LES ACTES SOUMIS A ACCORD PREALABLE

HOSPITALISATION EN CLINIQUE

HOSPITALISATION EN HOPITAL

HOSPITALISATION EN SANATORIUM OU EVENTORIUM

JOUR EN MAISON DE REPOS

ACTES EFFECTUES EN SERIE, il s'agit

actes répétés en plusieurs séances. ou actes

beaux comportant un ou plusieurs échelonnées

ns le temps.

- LES INTERVENTIONS CHIRURGICALES

- L'ORTHOPEDIE

- LA REEDUCATION

- LES ACCOUCHEMENTS

- LES CURES THERMALES

- LA CIRCONCISION

- LE TRANSPORT EN AMBULANCE

EN CAS D'URGENCE

Actes d'urgence échappant à la procédure d'entente préalable, l'intéressé doit venir dans les 24 heures le Service Mutuelle qui donnera ou non son accord

Cette feuille complétée par le praticien, à l'occasion de chaque visite ou l'exécution de chaque ordonnance médicale ne doit être utilisée que pour un seul malade



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance et d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

DATE DE DEPOT

AEROPORT CASA ANFA

CASABLANCA

TEL : 05 22 91 26 55 / 26 48 / 2857 / 2883

FAX : 05 22 91 26 52

TELEX : 3998 MUT

E-mail : mupras@RoyalAirMaroc

FEUILLE DE SOINS

N° 829257

A REMPLIR PAR L'ADHERENT

Nom & Prénom **EZZAHAF BOUCHAIB**

Matricule **2038** Fonction : **20202020**

Adresse : **HAY MAN JARDON N°31 RUE 43 CASABLANCA**

Tél. : Signature Adhérent : **2038**

A REMPLIR PAR LE MEDECIN TRAITANT

Nom & Prénom du patient : **TARAJJA Fatima**

Age **04** **11** **55**

Lien de parenté avec l'adhérent : Adhérent ☐ Conjoint ☒ Enfant ☐

Date de la première visite du médecin :

Nature de la maladie : **Affection gynécologique**

S'il s'agit d'un accident : causes et circonstances

A **casa** le **15 Dec 2020**

Durée d'utilisation 3 mois

Signature et cachet du médecin

VOLET ADHERENT

DECLARATION N° 829257

Matricule N° : **2038**

Nom du patient : **TARAJJA FATIMA**

Date de dépôt :

Montant engagé

Nombre de pièces jointes :



MUPRAS

EZZAHAF BOUCHAIB 9 Dec 2038

Ref. Imp. 302 216 025

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et Signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15 Dec 2020	C2		3000H	Dr. ABOUTIKA Gynécologue - Obstétricien 54, Rue Sidi Moulana Madinat Al Qods Tél: 0522 98 04 55 - Fax: 0522 98 04 77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et Signature du Laboratoire et du Radiologie	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LASSINA GESTION Bd Bouhime Boudani Casablanca Tél: 0522 98 48 67	17/12/2020	C29	3221H
MEDICAL 679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca Tél: 0522 98 48 67		H.O. 21 B 6701H	922.50
MEDICAL 679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca Tél: 0522 98 48 67		01-0221 B 1001H	159.00

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et Signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

SOINS ET PROTHESES DENTAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquer la nature des soins.

Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANT DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE									
	<table><tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr><tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr><tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr><tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr></table>	25533412	21433552	00000000	00000000	00000000	00000000	35533411	11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
	25533412	21433552								
	00000000	00000000								
	00000000	00000000								
	35533411	11433553								
		MONTANT DES SOINS								
		DATE DU DEVIS								
	DATE DE L'EXECUTION									

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. ABOUTIKA

Gynécologue - Obstétricien

Diplômé de la Faculté de Médecine de Brest

Echographie et Médecin Fœtale

Chirurgie Gynécologique et Mammaire

Chirurgie Endoscopique et Hysteroscopique

Stérilité du Couple et Fécondation In-Vitro

Ex-Médecin Attaché au CHU de Brest et aux Hôpitaux de Bretagne

Ex-Chef de Service à la Polyclinique CHSS

الدكتور محمد أبو التقي

اختصاصي في أمراض النساء والتوليد

خريج كلية الطب بباريس

الفحص بالصدى الصوتي وأمراض الجنين

جراحة أمراض الرحم والتدني

الجراحة بالمنظار الداخلي والرحم

المقم الزوجين التلقيح الأنثوي

مضيف سابقاً بمستشفيات باريس

رئيس المصلحة بصحات الضمان الاجتماعي

Casablanca, le

15/12/20

ORDONNANCE

N° - TARATTA Fata -

10 - Glycémie - jeûne

2 - cholestérol total HDL / LDL

5 - Triglycerides

4 - Vitamines

60 - Hb Glyquée

54, Rue Socrate - Résidence Sabah
Maârif - Casablanca

Tél. 05 22 98 04 55 : الهاتف

Fax : 05 22 98 04 77 : الفاكس

GSM : 06 61 19 54 24 : المحمول

54, زنقة سقراط - إقامة صباح

معاريف - الدار البيضاء

Courriel : aboutikamohamed@yahoo.fr / dr.aboutika@hotmail.com / dr.aboutika@gmail.com : البريد الإلكتروني

En Cas d'urgence GSM : 06 61 19 54 24 : في حالة الاستعجال

LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA



Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Medecine de Paris

Diplômée de la Faculté de Medecine de Nancy

Nom et prénom : M. TARATTA Feh Age : 65

Ordonnance du Docteur :

Référence anatomopathologique antérieure :

Siège et nature du prélèvement :

Renseignements cliniques et paracliniques :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

* Frottis de dépistage : * Vagin ☐ Exocol ☐ Endocol ☐ Endometre, ☐

- Date des dernières règles :

- Parité :

- Traitements éventuels :

Date :

Signature :

400 Bd Brahim Roudani - 20330 Maârif - Casablanca

Tél/Fax : 05 22 23 08 76 - 05 22 98 48 67

laboibnsina@hotmail.fr & anapatibnsina@iam.net.ma



LABORATOIRE DE PATHOLOGIE IBN SINA

Dr. Zahra Benamour Biaz
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Paris

Dr. Amina El Hamdaoui Riffi
Anatomopathologiste

Diplômée de la Faculté de Médecine de Nancy

Compte rendu du : 18/12/2020

Réf. : CW2530S

Mme TARAJJA FATIMA

Adressé(e) par : Dr ABOUTIKA

Reçu le : 17/12/2020

Age : 65 ans

Nature du prélèvement : Frottis cervical en milieu liquide

Renseignements cliniques : réf ant CZ3989P.

Le frottis est parvenu fixé en milieu liquide, il est technique en couche mince.

L'étude cytologique montre une desquamation malpighienne abondante, composée de cellules à majorité parabasale et basale. Celles-ci sont isolées ou groupées en amas, leur cytoplasme est généralement cyanophile. Elles présentent parfois des altérations nucléo-cytoplasmiques réactionnelles.

On note des phénomènes de pycnose.

Ce frottis comporte des placards de cellules cylindriques endocervicales, plus ou moins irritées, et des amas de cellules métaplasiques immatures.

Le fond est riche en polynucléaires et en histiocytes.

CONCLUSION : Frottis inflammatoire dont l'aspect témoigne d'une atrophie de la muqueuse cervicale.

Il n'est pas noté de cellule atypique.

Docteur A. EL HAMDAOUI RIFFI


Dr Amina EL HAMDAOUI RIFFI
Anatomopathologiste

IBN SINA GESTION

400 Bd Brahim Roudani -Casablanca
Tél/Fax : 05 22 23 08 76 - 05 22 98 48 67
Casablanca , le 17/12/20

Date de Réception

17/12/20

TARAJJA FATIMA

ICE :

Facture n° : 20203588

Cotation	Nature du Prélèvement	Montant Net
P290	FCV ML	320,00
		NET A PAYER
		320,00

Signé :

IBN SINA GESTION
400, Bd Brahim Roudani
Casablanca
Tél: 05 22 23 08 76 / 05 22 98 48 67



مختبر منظرنا للتحاليل الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 25 janvier 2021

Madame TARAJJA FATIMA

FACTURE N°	136631
------------	--------

Analyses :			
Bilan lipidique -----	B	190	Total : B 670
Glycémie -----	B	30	
Vitamine D -----	B	450	

Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	

TOTAL DOSSIER	922,80 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf Cent Vingt Deux Dirhams et Quatre vingt Centimes

LABORATOIRE D'ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144247



Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Madame TARAJJA FATIMA

FACTURE N°		137106	
Analyses :			
Hémoglobine glyquée -----	B	100	Total : B 100
Prélèvements :			
Sang-----	Pc	1,5	
TOTAL DOSSIER			159,00 DH

Arrétée la présente facture à la somme de :
Cent Cinquante Neuf Dirhams

LADON MEDICALES MANDALAY
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 12 12

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 00200

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144245



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 01/02/21

Prélèvement effectué à 08:02

Edition du : 01/02/21

Madame TARAJJA FATIMA

Docteur MOHAMED ABOUTIKA

Réf. : 21B7

Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE SANGUINE
(Cobas Roche C-311)

		Normales	Antériorités
Hémoglobine glyquée-----:	5,30 %	4,5 - 6,3	28/11/16 5,60
(Technique HPLC D10 BIO-RAD)			

Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est :

Bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5%

Moyennement lorsqu'il est entre 6,5 à 7,5 %

Mal équilibré au-delà de 8%

A l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.

LABO
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



مختبر منظرنا للتحاليل الطبية

LABORATOIRE MANDARONA

D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 25/01/21
Prélèvement effectué à 09:15
Edition du : 25/01/21

Madame TARAJJA FATIMA
Docteur MOHAMED ABOUTIKA
Réf. : 21A1374

Compte Rendu d'Analyses

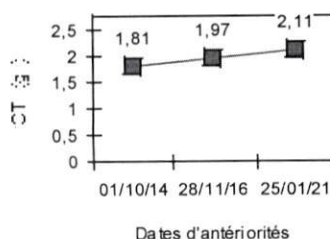
BIOCHIMIE SANGUINE

(Cobas Roche C-311)

BILAN LIPIDIQUE

Cholesterol total----- : 2,11 * g/l
Soit : 5,44 mmol/l

Normales	Antériorités
	28/11/16
< 2	1,97
< 5,15	5,08



Cholesterol HDL----- : 0,54 g/l

Normales	Antériorités
> 0,4**	0,55

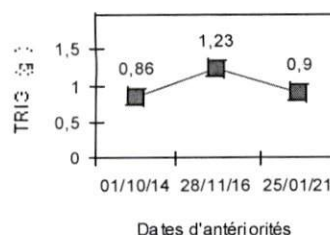
Cholestérol LDL**----- : 1,39 g/l
Soit : 3,58 mmol/l

Normales	Antériorités
< 1,6 **	1,17
< 4,12	3,02

**Valeurs indicatives, à confronter avec le risque cardio-vasculaire du patient

Triglycérides----- : 0,90 g/l
Soit : 1,03 mmol/l

Normales	Antériorités
< 1,5	1,23
< 1,71	1,41





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 25/01/21

Prélèvement effectué à 09:15

Edition du : 25/01/21

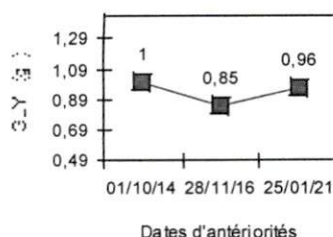
Madame TARAJJA FATIMA

Docteur MOHAMED ABOUTIKA

Réf. : 21A1374

Compte Rendu d'Analyses

			Normales	Antériorités
Glycémie à jeûn ----- :	0,96	g/l	0,7 - 1,1	0,85
Soit :	5,3	mmol/l	3,88 - 6,11	4,7



VITAMINES

Vitamine D2/D3 (25 - Hydroxy) ----- :	25 * microg/l	> 30	18
(Chimiluminescence COBAS ROCHE E411)			

Interprétation :

Valeurs souhaitables : > 30 µg/l

Insuffisance : 10 à 30 µg/l

Carence : < 10 µg/l

Toxicité : > 100 µg/l

LABORATOIRE ANALYSE
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. : 0522 52 83 88 - Fax : 0522 87 22 82